International Journal of Progressive Sciences and Technologies (IJPSAT)
ISSN: 2509-0119.
© 2026 Scholar AI LLC.
https://ijpsat.org/
Vol. 60 No. 1 November 2026, pp. 01-08

Le Conflit Entre La République Démocratique Du Congo Et Le Rwanda : Analyse Historique, Géopolitique Et Perspectives De Paix

[The Conflict Between The Democratic Republic Of Congo And Rwanda: Historical And Geopolitical Analysis And Prospects For Peace]

OKWANGO MINDOLO Junior[1], MVUMBI TSIMBA Jolie[1], KUTSHENDJA WAYI Michel[1]

[1]Centre de Recherche en Science Humaines (C.RE.S.H), Département des Sciences Politiques, Administratives, Relations Internationales et Bonne Gouvernance, Kinshasa/RD. Congo
Auteur Correspondant : OKWANGO MINDOLO Junior. E-mail : juniorokwango@gmail.com).
Tel : (+243) 811503633 ORCID. ID : 0009-0002-1304-3344

(cc) BY

Résumé : L'affrontement entre la RDC et le Rwanda correspond à une crise compliquée, s'associant à des éléments historiques, politiques, sécuritaires et économiques. Ses origines remontent notamment au génocide rwandais de 1994 et aux guerres qui ont déstabilisé la région des Grands Lacs. La résurgence du M23 depuis 2021 a aggravé les tensions, la RDC accusant le Rwanda de soutenir ce mouvement. Les conflits locaux liés aux terres, à l'identité, au pouvoir et aux ressources naturelles contribuent également à la persistance des violences. Les populations civiles sont les principales victimes, confrontées aux déplacements forcés et aux violations des droits humains. Malgré plusieurs initiatives diplomatiques, dont l'accord de paix de Washington de juin 2025, la paix demeure fragile. Une solution durable nécessite le dialogue, le désarmement des groupes armés, le renforcement de l'État congolais et la coopération régionale.

Les mots clés : conflit, analyse, historique, géopolitique, perspectives, paix

Summary: The conflict between the DRC and Rwanda is a complex crisis, intertwined with historical, political, security, and economic factors. Its origins lie in the 1994 Rwandan genocide and the wars that destabilized the Great Lakes region. The resurgence of the M23 since 2021 has exacerbated tensions, with the DRC accusing Rwanda of supporting the movement. Local conflicts related to land, identity, power, and natural resources also contribute to the ongoing violence. Civilians are the primary victims, facing forced displacement and human rights violations. Despite several diplomatic initiatives, including the Washington Peace Agreement of June 2025, peace remains fragile. A lasting solution requires dialogue, the disarmament of armed groups, the strengthening of the Congolese state, and regional cooperation.

Keywords: conflict, analysis, history, geopolitics, perspectives, peace

1. Introduction

Depuis plusieurs décennies, l'est de la République démocratique du Congo (RDC) constitue l'un des principaux foyers d'instabilité du continent africain. La persistance des conflits armés dans les provinces du Nord-Kivu et du Sud-Kivu s'explique par l'interaction de facteurs historiques, politiques, économiques, sociaux et géopolitiques. Parmi les acteurs les plus importants de cette crise figurent la RDC, le Rwanda, le Mouvement du 23 mars (M23), les Forces démocratiques de libération du Rwanda (FDLR), les forces armées congolaises ainsi que plusieurs groupes armés locaux.

La situation s'est particulièrement aggravée depuis la résurgence du M23 en 2021. Le mouvement a progressivement étendu son contrôle territorial et s'est emparé de grandes villes de l'est de la RDC en 2025. Les Nations unies et plusieurs organisations internationales ont documenté le rôle du Rwanda dans le conflit et son soutien au M23, tandis que Kigali affirme principalement agir pour répondre aux menaces sécuritaires provenant de groupes armés présents en RDC. [1] Human Rights Watch+1

Le conflit actuel ne peut cependant pas être interprété comme une simple guerre entre Kinshasa et Kigali. Il s'inscrit dans l'histoire plus large des Grands Lacs africains, notamment dans les conséquences du génocide des Tutsi au Rwanda en 1994, les guerres du Congo de 1996-1997 et de 1998-2003, les problèmes de citoyenneté et de propriété foncière dans les Kivus, ainsi que dans les rivalités autour du contrôle territorial et des ressources naturelles.

Séverine Autesserre montre notamment que les violences dans l'est du Congo sont également alimentées par des dynamiques locales liées à la terre, aux ressources et au pouvoir politique. Son étude repose sur plus de 330 entretiens et une longue enquête de terrain, ce qui permet de dépasser une lecture exclusivement internationale du conflit. [2] Cambridge University Press+1

La question du conflit RDC-Rwanda présente donc un intérêt majeur pour les relations internationales, les études africaines, la science politique et les études sur la construction de la paix.

Quelle est l'ampleur du rôle que jouent les antagonismes sécuritaires, politiques, territoriaux et économiques entre la RDC et le Rwanda dans le maintien du conflit à l'est de la RDC, et quelles seraient les conditions requises pour instaurer une paix pérenne dans l'espace des Grands Lacs ?

Cette problématique générale conduit aux questions suivantes : Quelles sont les principales origines historiques du conflit entre la RDC et le Rwanda ? Quel rôle jouent le M23 et les autres groupes armés dans la persistance des violences ? Dans quelle mesure les préoccupations sécuritaires du Rwanda et la question des FDLR influencent-elles le conflit ? Quel rôle les ressources naturelles jouent-elles dans l'économie politique de la guerre ? Pourquoi les différents processus diplomatiques ont-ils jusqu'à présent produit des résultats limités ? Quelles conditions politiques, sécuritaires et économiques permettraient d'établir une paix durable ?

L'étude est basée sur trois suppositions majeures. L'interaction entre les tensions entre la RDC et le Rwanda ainsi que les dissensions locales liées à la propriété foncière, au contrôle politique et à l'identité est à l'origine de la persistance du conflit. La sécurité du Rwanda, notamment du fait de la présence des FDLR à l'est de la RDC, est un paramètre décisif de l'action militaire rwandaise. Ils ne constituent toutefois pas la seule explication de l'ensemble des mouvements militaires et de la progression territoriale du M23. Les processus de paix resteront fragiles tant qu'ils ne traiteront pas simultanément les causes locales de la violence, la gouvernance des ressources naturelles, la protection des civils et la question de l'impunité, tout en continuant les négociations entre États et les arrangements militaires.

Cette recherche est qualitative et repose sur l'analyse documentaire et l'analyse historique. L'étude s'appuie également sur une approche géopolitique des conflits, qui permet d'analyser les relations entre États, groupes armés, territoires et ressources. D'un point de vue géographique, l'étude porte principalement sur l'Est de la RDC, et plus précisément sur les provinces du Nord-Kivu et du Sud-Kivu. Chronologiquement, l'analyse porte principalement sur la période allant du génocide rwandais en 1994 à la situation en 2026, en mettant particulièrement l'accent sur la résurgence du M23 à partir de 2021.

2. Littérature

2.1. Cadre historique du conflit

2.1.1. Le génocide au Rwanda de 1994

Le génocide des Tutsi au Rwanda en 1994 constitue un tournant dans l'histoire politique de la région des Grands Lacs. L'arrivée au pouvoir du Front patriotique rwandais a entraîné une fuite massive de la population rwandaise vers les pays frontaliers, notamment l'ancien Zaïre (Lufakalyo, 2014).

Le contexte était d'autant plus délicat que les populations déplacées vivaient en même temps que des membres des Forces armées rwandaises et des milices impliquées dans le génocide. Le nouveau gouvernement de Kigali a vu dans la présence de ces forces aux abords de la frontière rwandaise une menace d'une grande gravité. La crise du Rwanda a donc eu des répercussions largement supérieures aux frontières du pays.

2.1.2. La première et deuxième guerre du Congo

En 1996, le Rwanda, l'Ouganda et leurs alliés congolais ont soutenu l'offensive contre le régime de Mobutu Sese Seko. En 1997, Mobutu a été renversé par la révolte menée par Laurent-Désiré Kabila (Pourtier, 2005) .

Mais la relation entre Kabila et ses anciens coéquipiers se dégrada rapidement. En 1998, une nouvelle insurrection éclata contre Laurent-Désiré Kabila. Nombreux sont les États africains qui, directement ou indirectement, ont participé au conflit.

Le conflit est devenu l'un des plus mondialisés du continent africain. Elle a surtout souligné la vulnérabilité de l'État congolais et la dimension régionale des problèmes de sécurité dans la région des Grands Lacs. Le pays n'a pas cessé d'être violent dans l'est malgré la fin officielle de la deuxième guerre du Congo. Plusieurs groupes armés restèrent présents et puissants dans la région des Kivus.

2.2. Les dimensions locales du conflit

2.2.1. La question foncière

Un des traits distinctifs du conflit au Congo, c'est la primauté des combats locaux. Dans les Kivus, les questions foncières sont intimement liées aux problématiques d'identité et de citoyenneté. Certains groupes peuvent revendiquer des droits historiques sur des territoires déterminés, tandis que d'autres contestent ces revendications.

Cette situation crée un environnement dans lequel les conflits locaux peuvent rapidement devenir militaires. Autesserre montre que les accords de paix signés au niveau national ne suffisent pas à mettre fin aux rivalités locales sur la terre, les ressources et le pouvoir politique. [3] Autesserre, S. (2014). Cambridge University Press

2.2.2. La faiblesse institutionnelle

Un autre facteur important est la faiblesse de l'administration publique dans certaines régions de l'est de la RDC. Quand l'État ne parvient pas à garantir de façon efficace la sécurité, la justice et les services publics, des groupes armés peuvent assurer partiellement certaines fonctions de contrôle territorial. La fragmentation de l'autorité publique favorise donc la concurrence entre différents acteurs.

2.3. Le mouvement M23 et l'aspect régional du conflit

a. Origine du M23

Le M23 est essentiellement le produit de la réintégration d'anciens groupes armés au sein de l'armée congolaise. Le groupe avait attiré l'attention en 2012 en prenant brièvement Goma, avant d'être contraint de se retirer. Après une période de tranquillité relative qui a duré plusieurs années, le M23 a recommencé ses opérations militaires à partir de 2021. Cette résurgence marque une nouvelle phase du conflit.

b. L'extension géographique du M23

Depuis 2022, le M23 a réalisé des avancées militaires importantes dans le Nord-Kivu. En 2025, le groupe prend le contrôle de Goma et de Bukavu, augmentant considérablement son influence sur le territoire. Selon Human Rights Watch, le M23 a commis de nombreuses violations graves du droit international humanitaire, notamment des exécutions, des déplacements forcés et des abus sexuels. Votre formation s'est faite sur des informations datant jusqu'à octobre 2023. Surveillons les droits humains [4] Human Rights Watch

c. Le Rwanda a un rôle à assumer.

Le rôle du Rwanda figure parmi les aspects les plus polémiques de ce conflit. Un soutien militaire rwandais au M23 a été signalé par les Nations Unies et diverses organisations internationales. D'après Human Rights Watch, entre autres, il affirme que le M23 est un groupe appuyé par les forces rwandaises. [5] Human Rights Watch+1

Kigali, de son côté, explique son engagement par des inquiétudes en matière de sécurité, en particulier la présence des FDLR. Cette situation crée une situation délicate en termes de stratégie:

- La République Démocratique du Congo considère les actions du Rwanda comme une transgression de sa souveraineté
- le Rwanda soutient qu'il doit neutraliser les menaces près de sa frontière ;
- les populations congolaises sont directement affectées par cette confrontation.

Il est donc indispensable d'examiner de façon conjointe les problématiques de sécurité propres aux deux pays afin de parvenir à une résolution du conflit.

2.4. Les ressources naturelles et l'économie de guerre

1. Une région riche en ressources

La RDC orientale est le refuge de grandes ressources minérales, notamment de l'or, du coltan, de la cassitérite et d'autres minéraux essentiels. Ces ressources représentent une source de revenus considérable pour le gouvernement congolais. Toutefois, dans les zones contrôlées par des groupes armés, l'exploitation minière peut participer au financement des opérations militaires.

2. Une cause parmi d'autres

Il serait toutefois scientifiquement réducteur de présenter les minerais comme la seule cause du conflit. Les ressources sont plutôt un facteur aggravant et un instrument de financement de la guerre. Le conflit a plusieurs causes:

- rivalités politiques ;
- problèmes fonciers ;
- tensions identitaires ;
- faiblesse institutionnelle ;
- présence de groupes armés ;
- préoccupations sécuritaires régionales ;
- intérêts économiques.

L'analyse doit donc éviter le « déterminisme minier », c'est-à-dire l'idée selon laquelle la guerre serait uniquement provoquée par la richesse du sous-sol.

2.5. L'impact humanitaire

1. Les migrations de populations

La guerre a entraîné de vastes mouvements de populations. Les populations civiles sont souvent forcées de fuir leurs villages à cause des affrontements, des menaces de groupes armés et des agressions à l'encontre des habitants. L'instabilité militaire entraîne donc directement la crise humanitaire.

2. Les violences contre les civils

Les populations civiles sont exposées à plusieurs formes de violences :

- exécutions extrajudiciaires ;
- violences sexuelles ;
- enlèvements ;
- recrutements forcés ;
- déplacements forcés ;
- destructions de biens ;
- détentions arbitraires.

En mai 2026, Human Rights Watch a recueilli des témoignages à Uvira faisant état d'exécutions sommaires, de violences sexuelles et de disparitions forcées commises par le M23 et les forces rwandaises lors de leur occupation de la ville. [6] Human Rights Watch + 1 En juin 2026 également, l'organisation a rendu publique une enquête documentant des recrutements forcés et des détentions abusives attribués au M23 et aux forces rwandaises dans plusieurs zones du Nord-Kivu et du Sud-Kivu. [7] Human Rights Watch+1

Ces éléments illustrent que le problème de la préservation des civils doit occuper une place centrale dans toute approche de paix.

2.6. Les processus de paix

1. L'augmentation des initiatives diplomatiques

On a lancé plusieurs processus de paix au cours des dernières années. Les initiatives régionales ont porté, entre autres, sur l'Angola, le Kenya, la Communauté de l'Afrique de l'Est et la Communauté de développement de l'Afrique australe.

Les États-Unis ont également accru leur engagement diplomatique. En juin 2025, un accord de paix entre la RDC et le Rwanda a été signé à Washington. Un an plus tard pourtant, les Nations unies constatèrent que la situation sur le terrain ne s'était pas assez améliorée malgré cet accord. [8] Transcripts of the UN En décembre 2025, des accords et mécanismes complémentaires ont été développés, notamment sur la sécurité et la coopération économique. [9] Human Rights Watch + 1

2. Les difficultés de mise en œuvre

Une des principales difficultés liées aux processus de paix est la discordance entre les engagements diplomatiques et la situation militaire sur le terrain. Il est envisageable de conclure un traité entre deux pays sans que l'ensemble des groupes armés présents sur le territoire mettent immédiatement fin à leurs opérations (Kenge 2023).

Ainsi, il convient de faire la distinction entre : la paix diplomatique, basée sur des ententes entre gouvernements, et la paix concrète, qui implique la fin des violences, la sécurité des civils, la démobilisation des groupes armés et le rétablissement de la puissance de l'État. Cette séparation aide à saisir pourquoi une série de traités successifs n'a pas réussi à assurer de manière durable la stabilité de l'est de la RDC.

2.7. Discussion des hypothèses

L'analyse supporte largement la supposition que le conflit découle de l'interaction entre les tensions régionales et les conflits locaux. Les travaux d'Autesserre démontrent que les dynamiques locales jouent un rôle essentiel dans la persistance de la violence. [10] Cambridge University Press+1 Il serait donc inapproprié d'examiner le conflit uniquement en se basant sur les relations entre Kinshasa et Kigali.

Effectivement, l'aspect sécuritaire du Rwanda est une dimension cruciale du conflit. Kigali cite fréquemment les FDLR comme motif principal de ses inquiétudes en matière de sécurité. Toutefois, cet aspect ne justifie pas à lui seul toute la dynamique du M23.

L'ampleur du soutien rwandais, attestée par diverses sources internationales, montre que le conflit revêt aussi une dimension stratégique et territoriale plus vaste. [11] Human Rights Watch + 1

La troisième hypothèse est également vérifiée à la plupart des cas. Les difficultés des processus de paix montrent que les accords entre États ne peuvent pas avoir d'effets durables sans des mécanismes efficaces de mise en œuvre. La construction de la paix doit intégrer les dimensions locale, économique et sociale.

2.8. Perspectives pour une paix durable

Une paix durable dans l'est de la RDC devrait reposer sur plusieurs conditions.

1. *Renforcer le dialogue RDC-Rwanda*

Kinshasa et Kigali doivent maintenir un dialogue politique direct et régulier. Ce dialogue doit porter sur :

- la souveraineté territoriale ;
- les groupes armés étrangers ;
- les FDLR ;
- le M23 ;
- le retour des populations déplacées ;
- la coopération économique.

2. *Mettre en place des mécanismes de vérification crédibles*

Il est indispensable que les accords de paix soient dotés d'un mécanisme indépendant pour leur vérification:

- les mouvements des forces armées ;
- les violations du cessez-le-feu ;
- les retraits militaires ;
- le désarmement des groupes armés.

En absence d'un système de contrôle fiable, les parties peuvent se reprocher mutuellement des violations des accords.

3. *Consolider l'État congolais*

La restauration de l'autorité de l'État dans les territoires affectés est indispensable. Cela implique :

- une administration fonctionnelle ;
- une justice accessible ;
- des forces de sécurité professionnelles ;
- des services publics ;
- une meilleure gouvernance locale.

4. Traiter les conflits locaux

Il est aussi nécessaire que les programmes de paix s'attaquent aux conflits en relation avec la terre, la citoyenneté et dans le domaine de la représentation politique. Une solution purement militaire ne peut pas être la réponse à ces problématiques.

5. Assurer la transparence au sein de l'industrie minière

La gouvernance des ressources naturelles doit être améliorée. La traçabilité des minerais et la transparence des chaînes d'approvisionnement peuvent réduire la capacité des groupes armés à tirer profit de l'exploitation minière.

6. Garantir la justice

Les violations graves des droits humains ne doivent pas rester impunies. La justice constitue non seulement une exigence morale, mais également une condition de prévention des violences futures.

3. Conclusion

Il y a un conflit entre la République démocratique du Congo et le Rwanda, et cette question géopolitique figure parmi les plus compliquées de la zone des Grands Lacs. Ses origines sont en partie attribuables aux perturbations causées par le génocide rwandais de 1994 et par les conflits du Congo. Cependant, sa pérennité résulte d'un mélange de facteurs tant régionaux que locaux.

L'étude montre que trois niveaux d'analyse doivent être distingués.

Le premier aspect est à l'échelle mondiale et régionale : il traite des liens entre la RDC, le Rwanda et les autres pays de la zone. Le second aspect est de portée nationale : il touche à la faiblesse institutionnelle de l'État congolais, aux stratégies de sécurité et aux conflits internes. Le troisième aspect est local : il englobe les conflits liés à la propriété foncière, les problématiques d'identité, la citoyenneté et la gestion des ressources.

Le retour du M23 depuis 2021 a intensifié l'aspect régional du conflit. Des organisations internationales ont enregistré l'appui du Rwanda au mouvement, ainsi que de graves atteintes aux droits de l'homme dans les régions touchées. [12] Human Rights Watch+1

Toutefois, identifier exclusivement le Rwanda comme le foyer du problème risquerait d'omettre les éléments locaux ainsi que les autres factions armées liées aux actes de violence.

Il est donc évident que ni une victoire militaire, ni un traité diplomatique entre deux gouvernements ne garantiront une paix de longue durée. Elle requiert une approche pluridimensionnelle combinant diplomatie, sécurité, justice, développement, gouvernance locale et collaboration économique. L'accord de Washington, signé en juin 2025, représente un jalon significatif, toutefois, les évaluations de l'ONU en 2026 indiquent que la simple ratification d'un traité ne conduit pas nécessairement à la paix effective. [13] UN Transcripts

En somme, la stabilité de l'est de la RDC repose sur la capacité des acteurs régionaux et internationaux à passer d'une logique de gestion successive des crises à une véritable stratégie de transformation du conflit. Cette transformation doit placer la protection des populations civiles au cœur de l'action publique et reconnaître que la paix dans les Grands Lacs ne peut être durable que si elle repose simultanément sur la sécurité des États, la souveraineté territoriale de la RDC, la résolution des conflits locaux et le respect des droits humains.

On ne peut pas expliquer le conflit entre la RDC et le Rwanda par une seule cause. Elle résulte de l'interaction entre les rivalités régionales, les préoccupations sécuritaires, les conflits locaux, la faiblesse de l'État congolais et les intérêts économiques. Elle doit donc agir, elle aussi, sur plusieurs tableaux.

Références

[1]. Autesserre, S. (2010). The trouble with the Congo: Local violence and the failure of international peacebuilding. Cambridge University Press. Cambridge University Press+1

[2]. Autesserre, S. (2014). Peaceland: Conflict resolution and the everyday politics of international intervention. Cambridge University Press.

[3]. Autesserre, S. (2021). The frontlines of peace: An insider's guide to changing the world. Oxford University Press.

[4]. Stearns, J. K. (2011). Dancing in the glory of monsters: The collapse of the Congo and the great war of Africa. PublicAffairs.

[5]. Autesserre, S. (2006). Local violence, national peace? Postwar "settlement" in the eastern D.R. Congo (2003–2006). African Studies Review, 49(3), 1–30. Cambridge University Press

[6]. Autesserre, S. (2012). Dangerous tales: Dominant narratives on the Congo and their unintended consequences. African Affairs, 111(443), 202–222.

[7]. United Nations Security Council. (2025). Final report of the Group of Experts on the Democratic Republic of the Congo (S/2025/446).

[8]. United Nations Security Council. (2025). Resolution 2808 (2025). United Nations. Nations Unies

[9]. United Nations Security Council. (2025). Final report of the Group of Experts on the Democratic Republic of the Congo (S/2025/858). United Nations. BBibliothèque Numérique

[10]. United Nations. (2026, June 26). The situation concerning the Democratic Republic of the Congo. United Nations Security Council. UN Transcripts

[11]. Human Rights Watch. (2026, February 3). End to abuses still distant in DR Congo. Human Rights Watch

[12]. Human Rights Watch. (2026, May 14). "We are civilians!": Killings, sexual violence, and abductions by the M23 and Rwandan forces in Uvira, Democratic Republic of Congo. Human Rights Watch

[13]. Human Rights Watch. (2026, June 10). "Death was everywhere": Arbitrary detention, killings, and forced recruitment by the M23 and the Rwanda Defence Force. Human Rights Watch

[14]. Human Rights Watch. (2026). World report 2026: Democratic Republic of Congo. Human Rights Watch

[15]. Human Rights Watch. (256026). World report 2026: Rwanda. Human Rights Watch

[16]. Lufakalyo, L. (2014). Les conflits dans les espaces frontaliers des États de la sous-région des Grands Lacs africains, consulté le 11/09/2026. https://www.irenees.net/bdf_fiche-analyse-1028_fr.html

[17]. Kenge, M.D. (2023). Piste de solution à la crise sécuritaire de l'Est de la république démocratique du Congo, Etudes caribéennes, 29430(56). https://doi.org/10.4000/etudescaribeennes. 29430

[18]. République démocratique du Congo, Présidence de la République. (2025). Accord de paix entre la République démocratique du Congo et la République du Rwanda. Présidence de la République démocratique du Congo.

[19]. United Nations. (2025). Washington Peace Agreement between the Democratic Republic of the Congo and the Republic of Rwanda.

[20]. Pourtier, R. (2005). Les enjeux de la guerre et de la paix au Congo et alentour, Les enjeux de la guerre et de la paix au Congo et alentour, Herodote, Pages 11 à 39 https://shs.cairn.info/revue-herodote-2003-4-page-11 https://doi.org/10.3917/her.111.0011 consulté le 10 septembre 2026